Date de dépôt : 10 novembre 2020

# **Rapport**

de la commission de l'énergie et des Services industriels de Genève chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2021

# Rapport de M. André Python

Mesdames et Messieurs les députés,

Dans sa séance du vendredi 6 novembre 2020, sous la présidence de M. Alexis Barbey, la commission a examiné le projet de loi 12796 concernant les Services industriels de Genève.

Nos remerciements à M<sup>me</sup> Mathilde Parisi, procès-verbaliste.

M<sup>me</sup> Béatrice Stückelberg Vijverberg, secrétaire générale adjointe du DT, assiste à la commission.

# Audition de M<sup>me</sup> Céline Gauderlot, directrice exécutive finances, de M. Michel Balestra, président, et de M. Christian Brunier, directeur général

M<sup>me</sup> Gauderlot aborde premièrement les **chiffres-clés**. Le budget 2021 est présenté au regard du budget de l'année en cours, ainsi qu'au regard des résultats effectifs de l'année 2019 et dans la perspective globale du plan quinquennal 2021-2025.

Sur la période 2021-2025, le résultat de gestion s'établit en moyenne à 55 millions de francs. Cette moyenne est globalement stable, par rapport au précédent plan d'affaires présenté pour la période 2020-2024.

La ligne de marge brute de ce plan d'affaires 2021-2025 dénote une croissance de 15 millions de francs.

PL 12796-A 2/8

Cette croissance est essentiellement portée par l'activité thermique et est compensée par une croissance attendue des amortissements en lien avec le développement des actifs notamment liés à l'activité thermique.

Les charges et les effectifs sont maîtrisés sur la période du plan d'affaires.

Le programme d'investissement se caractérise par une volonté renouvelée et accrue des SIG de s'engager dans cette voie.

Le plan d'affaires est également marqué par la construction de la nouvelle usine de valorisation et de traitement des déchets Cheneviers IV.

Le total des investissements sur la période 2021-2025 s'élève à 1 350 000 000 de francs, avec une moyenne de 270 millions de francs d'investissements par année.

Le niveau des investissements est donc plus conséquent que sur les dernières années

Cependant, il est cohérent par rapport au plan d'affaires 2020-2024 présenté l'année précédente, qui disposait d'une moyenne de 260 millions d'investissements par année.

Concernant le **résultat de gestion du budget 2021**, il s'établit à un montant de 50 millions, ce qui est inférieur de 30 millions par rapport à 2019.

Le montant de l'EBITDA a également baissé de 30 millions de francs par rapport à l'année 2019. La variation entre 2019 et 2021 peut être expliquée par trois principaux éléments. Premièrement, la ligne de charge de personnel augmente de 12 millions de francs entre 2019 et 2020. Cette hausse des effectifs est temporaire dans le plan d'affaires, qui retrouve ensuite une stabilité dans l'ensemble

Deuxièmement, la ligne de recherche et développement passe de -8 millions de francs à -18 millions entre 2019 et 2021. Cette augmentation de 10 millions de francs comprend notamment des charges de F8 millions de géothermie et des charges d'hydrogène de 2 millions. Les **investissements** sont en augmentation d'environ 15 millions de francs entre 2019 et 2021.

M<sup>me</sup> Gauderlot aborde ensuite les **produits**. Le revenu total de SIG sur la période 2021-2025 reste globalement stable, étant donné qu'il n'augmente que de 35 millions de francs, soit 4%, sur la période globale du plan d'affaires.

La gestion des réseaux, en bleu, reste globalement stable en valeur absolue et en proportion du chiffre d'affaires des SIG.

La partie énergies, en vert, est en croissance d'environ 30 millions de francs, soit 8%, sur la période et représente notamment la croissance de l'activité thermique.

3/8 PL 12796-A

L'effet de la subvention fédérale de l'OFEN sur la géothermie est visible dans la partie autre, en violet. Cette subvention est comptabilisée à hauteur de 5 millions de francs par année sur les années 2021, 2022 et 2023.

Elle passe au zoom de l'année 2021 et relève que le revenu est relativement stable entre 2019 et 2021, avec quelques variations à l'intérieur des différentes activités.

Concernant la partie énergies, le revenu devrait diminuer de 15 millions de francs environ, entre 2019 et 2021. Cette diminution se compose de deux éléments. Premièrement, de la diminution de 30 millions du chiffre d'affaires sur le gaz, dont 20 millions en lien avec la baisse tarifaire octroyée dans le cadre des mesures de soutien prises par SIG lors de la première vague COVID.

Elle explique que les SIG ont octroyé une baisse de 1 centime par kWh, applicable dès le mois de mai 2020. Deuxièmement, elle se compose également de l'augmentation du chiffre d'affaires de l'électricité, qui compense la baisse du chiffre d'affaires du gaz.

Cette augmentation se fait au regard du compte courant avec les clients, le fonds de péréquation pluriannuel, qui reflète l'augmentation des coûts d'approvisionnement.

Ces derniers sont attendus en hausse pour la partie électricité. Concernant la partie réseaux, le chiffre d'affaires augmente légèrement de 7 millions de francs, en lien avec la distribution électrique.

Finalement, l'effet de la subvention géothermie est visible dans la partie autre.

En ce qui concerne l'électricité, l'hypothèse d'une croissance moyenne des volumes d'environ 1% par année a été prise, en lien avec les nouvelles constructions et les nouveaux quartiers.

En revanche, en ce qui concerne les tarifs, l'hypothèse de la stabilité a été choisie pour la partie électron et pour la partie réseau.

Le gaz se caractérise également par une stabilité tarifaire, en raison de la baisse de tarif survenue au mois de mai dernier. Pour les eaux, elle fait part d'une stabilité de la consommation et d'une absence de modification tarifaire. Les tarifs devraient rester globalement stables en 2021.

Elle passe ensuite aux **achats d'énergie**, une partie importante dans le cadre de la détermination de la marge brute de l'entreprise. Il y a peu de variation entre 2019 et 2021, étant donné que les achats d'énergie passent de 239 millions de francs en 2019 à 236 millions en 2021.

PL 12796-A 4/8

En revanche, ils devraient augmenter de 30 millions de francs entre 2021 et 2025.

Les variations diffèrent d'une énergie à l'autre. Le gaz se caractérise par une baisse de 20 millions de francs entre 2019 et 2021, qui découle d'un effet tri, en lien avec les mesures prises dans le cadre de la COVID-19.

La faible demande caractérisant la première vague, ainsi que l'effet climatique et l'abondance de l'offre ont entraîné une chute importante du prix du gaz.

Une baisse de prix au niveau du marché est également attendue pour l'année 2021.

En ce qui concerne le reste du plan d'affaires 2021-2025, une relative stabilité des achats de gaz est attendue, avec une légère tendance à la hausse des prix et des volumes en baisse de façon significative sur la période, en raison de divers éléments : des pertes de volumes à la concurrence, des diminutions en raison des programmes d'efficience énergétique des bâtiments, ainsi que le transfert d'installations vers la thermique.

La partie électricité se caractérise par une augmentation des achats de près de 20 millions de francs sur cette période.

C'est un effet tri qui découle de la valorisation des positions sur la base d'un prix de marché à un niveau supérieur de celui de 2019.

Il est toujours difficile de prévoir les achats d'électricité, en raison de la volatilité du marché.

Concernant la partie Swissgrid, soit le transport d'électricité très haute tension, les coûts sont relativement stables sur la période 2019-2021 ainsi que sur le reste du plan d'affaires.

M<sup>me</sup> Gauderlot passe à la partie **redevances et subventions**, qui constitue la dernière composante de la marge brute.

Cette partie est globalement stable, aussi bien entre 2019 et 2021 que sur l'ensemble du plan d'affaires. Il s'agit, en premier lieu, de la **redevance d'utilisation du domaine public**, dont le montant s'élève à 34 millions de francs.

Cette redevance est en légère baisse par rapport à 2019, en lien avec la baisse des tarifs du réseau électrique, mais est appelée à augmenter sur la durée du plan d'affaires, en lien avec l'effet volume sur le réseau électrique.

En deuxième lieu, elle aborde les **subventions éco21**, qui s'élèvent à 8 millions de francs en 2021.

5/8 PL 12796-A

Ce montant intègre un nouveau volet depuis cette année, le volet éco21déchets, qui complète les volets existants en matière d'économie d'énergie et de CO<sub>2</sub>. La voilure sur éco21 est appelée à augmenter à 10 millions dès 2023. Au global, le montant est de près de 20 millions de francs, en termes d'incitation financière et d'effectifs alloués à ce problème d'efficience. Elle ajoute que les autres redevances restent globalement stables sur la durée du plan d'affaires.

M<sup>me</sup> Gauderlot aborde les charges d'exploitation et effectifs.

Ces éléments sont importants pour le budget 2021 ainsi que pour le plan d'affaire 2021-2025.

La courbe d'effectifs montre une croissance des effectifs entre 2019 et 2021.

Cependant, elle souligne que les effectifs en 2021 se situent en dessous du budget 2020. Ces effectifs restent stables jusqu'en 2024, puis ils se caractérisent par une décroissance dès 2025, notamment en lien avec la mise en service de l'usine Cheneviers IV.

Cette dernière se caractérise par une certaine modernité, qui permet des optimisations et donc une diminution importante des effectifs par rapport à ceux de l'usine actuelle.

Les charges de personnel augmentent dans un premier temps puis restent relativement stables sur la durée du plan d'affaires, avec notamment des effets d'indexation et d'inflation, ainsi que des effets de cotisation de prévoyance, en lien avec la baisse du taux technique et l'augmentation de la base « assuré ». Les autres charges d'exploitation ont été étudiées dans le cadre du programme levier de performance, initié en 2015.

Une économie de 30 millions de francs avait été prévue sur la durée du programme.

Les SIG sont en bonne voie d'atteindre cet objectif, voire de le dépasser. Le programme vise à mettre en place des réductions pérennes.

De ce fait, l'objectif est de maintenir la maîtrise des autres charges d'exploitations sur la durée du plan d'affaires.

L'effet des charges recherche et développement est visible. Ces charges sont en croissance en 2021, puis elles diminuent en 2022 et 2023 en raison d'un passage à une phase d'exploitation.

Les effets de cette phase d'exploitation seront notamment visibles dans la thermique.

PL 12796-A 6/8

M<sup>me</sup> Gauderlot passe ensuite aux investissements.

La totalité des investissements sur la durée du plan d'affaires est de 1 353 000 000 de francs

L'effort est de plus en plus marqué, notamment sur les activités de transition écologique.

La répartition des investissements : 500 millions de francs, soit 40%, seront dédiés à la transition écologique et plus particulièrement à l'usine PôleBio et à la mobilité électrique.

Un montant de 550 millions de francs, soit environ 40%, sera dédié aux réseaux et ouvrages des activités historiques.

Ensuite, 215 millions de francs, soit 15%, seront dédiés à l'usine Cheneviers IV.

Finalement. 90 millions de francs seront accordés aux infrastructures SIG.

Les réseaux thermiques structurants représentent les investissements les plus conséquents sur la durée du plan. Un montant de près de 380 millions sera consacré à l'activité thermique, dont 72 millions pour le budget 2021.

Environ 50% de ce montant concernent le projet GeniLac et 30% concernent le réseau de chauffage à distance ainsi que quelques projets de quartier.

En 2021, la capacité d'autofinancement de SIG couvre l'entièreté des investissements. De ce fait, l'endettement reste constant.

Compte tenu des volumes croissants des investissements, l'entreprise sera amenée à se réendetter, afin de pouvoir financer des endettements plus conséquents chaque année au sujet de la transition écologique.

Pour conclure, M<sup>me</sup> Gauderlot relève que l'année 2021 est marquée par une maîtrise de l'endettement à son niveau actuel et par le financement par les SIG de ses investissements.

M. Brunier complète les propos de  $M^{me}$  Gauderlot. Il relève que le programme thermique renouvelable est en plein développement.

Actuellement, la Suisse utilise beaucoup le fossile en matière thermique et investit 15 milliards de francs à l'étranger à ce sujet.

Aujourd'hui, une partie de ces richesses peut être conservée afin de produire vert. Les SIG investiront environ 1 400 000 francs dans la décennie à venir, ce qui générera probablement des investissements extérieurs d'un montant équivalent.

Pour Genève, le montant s'élèvera donc à environ 3 milliards de francs pour la décennie à venir.

7/8 PL 12796-A

Ce montant permettra d'aider à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à Genève et constitue également un programme de relance important suite à la crise COVID.

De plus, il sera créateur d'emplois, notamment pour les entreprises locales. Il est important de soutenir ce projet, malgré les risques qu'il comporte, tels que le développement de réseaux avant l'existence des quartiers.

Ce projet constitue un levier important de pérennité financière pour l'avenir des SIG

Tous les commissaires ont salué l'excellence de ce projet de loi ainsi que la présentation qui leur a été faite et ont passé aux votes.

#### Votes

#### 1er débat

Le président met aux voix le budget d'investissement 2021 des SIG :

Oui: 15 (4 PLR, 1 EAG, 2 Ve, 2 MCG, 1 UDC, 3 S, 2 PDC)

Non: – Abstentions: –

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

#### 2e débat

Tite et préambule : pas d'opposition, adopté

Art. 1 : pas d'opposition, adopté
Art. 2 : pas d'opposition, adopté

#### 3e débat

Le président met aux voix l'ensemble du PL 12796 :

Oui: 15 (4 PLR, 1 EAG, 2 Ve, 2 MCG, 1 UDC, 3 S, 2 PDC)

Non: -

Abstentions: -

# Le PL 12796 est accepté à l'unanimité.

Mesdames, Messieurs les députés, au vu de l'excellence de ce projet de loi et du vote à l'unanimité de la commission, nous vous invitons à accepter vous aussi ce PL.

PL 12796-A 8/8

# Projet de loi (12796-A)

approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2021

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

## Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation 2021 des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

a) total des produits :b) total des charges :886 millions de francs

c) résultat de gestion : 50 millions de francs

## Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement 2021 des Services industriels de Genève, s'élevant à 232 millions de francs, est approuvé.